

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le lundi 3 mars 2014 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,
M. Éric Bossé, conseiller,
Mme Aline Alain, conseillère,
M. Guillaume Roberge, conseiller,

Absents : Mme Johanne Dufresne, conseillère,
M. Claude Jeanson, conseiller,
M. Derek Grilli, conseiller,

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2014-03-42

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Guillaume Roberge,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation des procès-verbaux des séances du 13 et du 27 janvier 2014;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Appui à la CIEL;
6. Appui Ville de Valcourt piste cyclable;
7. Reconduction ou équilibrage du rôle d'évaluation;
8. Embauche Mme Masse – chargée de projet MADA;
9. Réclamation M. Raté pour bris de souffleuse;
10. Politique Familiale municipale;
11. Offre de service Infotech;
12. Demande de contribution financière;
13. Guide touristique MRC;
14. Questions de l'assemblée;
15. Affaires nouvelles;
 - 15.1 Appui de la résolution soumise par monsieur Claude Mercier – Gaz de schiste;
 - 15.2 Inscription au colloque sur la taxation;
 - 15.3 Rescinder résolution 2014-02-35 dézonage;
16. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

2. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 3 ET 10 FÉVRIER 2014

2014-03-43

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 3 février 2014;

Il est proposé par la conseillère Aline Alain,
Appuyé par le conseiller Guillaume Roberge,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 février 2014, et que le procès verbal du 3 février 2014 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

2014-03-44

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 10 février 2014;

Il est proposé par le conseiller Guillaume Roberge,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 10 février 2014, et que le procès verbal du 10 février 2014 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Jean-François St-Gelais se présente au conseil souhaitant apporter un second regard sur l'abolition du programme de remboursement des loisirs.

M. St-Gelais s'est dit irrité du fait qu'un avis lui ait été envoyé en 2013 le priant de soumettre sa demande de remboursement avant le 28 février 2014, mais que le 13 février dernier sa demande s'est vue refusée à cause de l'abolition de la politique survenue en décembre.

M. St-Gelais estime que la municipalité, connaissant les familles ayant déjà déposé une demande de remboursement, aurait pu aviser ces dernières autrement que par la simple parution d'un avis dans le journal local.

M. St-Gelais conclu en disant que ce sont les enfants qui subissent les effets de ce refus. Que la politique avait un effet bénéfique sur l'activité physique des jeunes de même que sur les valeurs communautaires du village.

Le maire, M. Michel Carbonneau, explique les raisons qui ont menées à l'abolition de la politique de remboursement des loisirs.

Le conseil invite M. St-Gelais de redéposer sa demande.

M. St-Gelais remercie le conseil pour son altruisme.

Le conseil remercie M. St-Gelais pour ses commentaires, son implication et sa contribution à la vie municipale.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2014-03-45

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Guillaume Roberge,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 3 février 2014, telle que modifiée, pour un montant de 48,459.63\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201400049 à #201400076) dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. APPUI À LA CIEL

2014-03-46

Attendu que le conseil municipal a pris connaissance de la demande de subvention adressée à la MRC par la CIEL dans le cadre du pacte rural;

Attendu que le comité de développement appuie sans réserve le projet déposé par la CIEL concernant le Magasin Général;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que la municipalité appuie, par une lettre signée par le maire, le projet de la CIEL concernant le Magasin Général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

6. APPUI À LA VILLE DE VALCOURT – PISTE CYCLABLE

2014-03-47

Attendu que le conseil municipal a reçu, de la Ville de Valcourt, la résolution no 061-14-02-03 demandant aux municipalités de Bonsecours, Canton de Valcourt, Lawrenceville et Racine, d'appuyer sa demande adressée à la MRC du Val-Saint-François et au CLD de la MRC du Val-Saint-François;

Attendu que cette demande a pour but d'approfondir la faisabilité technique et financière de relier les pistes cyclables Sentier de l'ardoise – La Cantonnière au Sentier La Montagnarde – La route verte, soit la section de la piste cyclable de Bonsecours vers Eastman;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que la municipalité appuie, par une lettre signée par le directeur général, la demande déposée par le conseil municipal de Valcourt à la MRC du Val-Saint-François et au CLD de la MRC du Val-Saint-François.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

7. RECONDUCTION OU ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION

2014-03-48

Attendu que l'exercice financier 2014 correspond à la troisième année du rôle triennal d'évaluation foncière;

Attendu que la Loi sur la fiscalité municipale permet aux municipalités de moins de 5 000 habitants de reconduire intégralement un rôle d'évaluation pour un deuxième exercice triennal de trois ans;

Attendu que la municipalité devra mandater l'évaluateur de procéder à l'équilibrage ou à la reconduction de son rôle d'évaluation.

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Guillaume Roberge,

Que la municipalité mandate la firme d'évaluateur agréés J.P. Cadrin & Ass. Inc. de procéder à l'équilibrage du rôle triennal de 2015-2016-2017.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

8. EMBAUCHE DE MME SYLVIE MASSE – CHARGÉE DE PROJET MADA

2014-03-49

Attendu que la municipalité a entamé ses démarches afin de se doter d'une politique des aînés, dans le cadre du programme MADA;

Attendu qu'un chargé de projet doit être engagé par la municipalité pour participer à la préparation de cette politique;

Attendu que Mme Sylvie Masse a fait parvenir à la municipalité une offre de service pour l'élaboration de la politique;

Attendu que Mme Masse a les qualifications et l'expérience nécessaire pour ce poste;

Il est proposé par la conseillère Aline Alain,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que la Municipalité de Lawrenceville accepte l'offre de service soumise par Mme Masse pour 300 heures au taux horaire de 36\$ pour un total de 10,800\$.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

9. RÉCLAMATION DE M. RATÉ POUR BRIS DE SOUFFLEUSE

2014-03-50

Attendu la réclamation reçue par M. Raté pour le bris de sa souffleuse;

Attendu que M. Raté prétend que ce bris a été causé par des roches laissées par l'entreprise de déneigement lors de l'épandage d'abrasif;

Attendu que la municipalité a procédé aux vérifications nécessaires pour répondre à la demande de M. Raté;

Attendu que les vérifications effectuées par la municipalité ne permettent pas de conclure hors de tout doute que le bris de la souffleuse de M. Raté est de la responsabilité de la municipalité ou de l'entreprise de déneigement;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Guillaume Roberge,

Que la Municipalité de Lawrenceville accepte partiellement, sans valeur de précédent et sans reconnaissance de responsabilité, la réclamation de M. Raté,

Qu'un remboursement au montant de 48.28\$, en remboursement de la pièce achetée par M. Raté soit émis,

Qu'une lettre lui soit envoyée afin de l'informer de cette décision.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

10. POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPAL

2014-03-51

Attendu que la municipalité a entamé ses démarches afin de se doter d'une politique des aînés, dans le cadre du programme MADA;

Attendu qu'une politique familiale peut être rédigée simultanément à la politique des aînés et que ces démarches sont complémentaires;

Attendu que la municipalité peut demander une aide financière pour l'élaboration de sa politique familiale municipale;

Attendu que la municipalité doit nommer un conseiller ou une conseillère responsable pour cette démarche;

Il est proposé par le conseiller Guillaume Roberge,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que la Municipalité dépose un projet dans le cadre du programme de soutien aux politiques familiales municipales auprès du ministère de la famille du Québec;

Qu'Éric Bossé soit provisoirement nommé responsable du projet de politique familiale du village de Lawrenceville.

Que le conseiller Éric Bossé et le directeur général, M. François Paquette soient autorisés à signer les documents relatifs au dossier de candidature et les documents d'entente le cas échéant.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

11. OFFRE DE SERVICE INFOTECH

2014-03-52

Attendu que la municipalité a reçu le renouvellement du contrat de service d'Infotech pour 2014 au montant de 4,615.00\$;

Attendu que la municipalité a également reçu une offre de renouvellement de la banque d'heures pour 14 ou 28 heures au montant de 980.00\$ ou 1,820.00\$;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que la Municipalité renouvelle le contrat de service d'Infotech pour 2014 au montant de 4,615.00\$;

Que la municipalité renouvelle la banque de 14 heures au montant de 980.00\$.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

12. DEMANDE DE CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

2014-03-53

Attendu que la municipalité a reçu une demande de contribution de l'école secondaire l'Odyssée pour leurs activités de défilé de mode et/ou gala méritas;

Attendu que la visibilité accordée aux contributeurs est en fonction du montant accordé, et qu'une contribution de 250.00\$ et plus (contribution platine) donne la plus grande visibilité lors de l'événement;

Attendu que l'école secondaire L'Odyssée accueille les jeunes de la région, dont Lawrenceville;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Qu'un montant de 250.00\$ soit accordé à l'école secondaire L'Odyssée pour son activité gala méritas;

2014-03-54

Attendu que la municipalité a reçu une demande de lettre d'appui et de financement de la Maison des Jeunes L'Initiative de Valcourt pour une demande au Pacte rural dans le cadre du renouvellement de leur matériel informatique;

Attendu que le montant d'appui financier est de 150.00\$;

Attendu que la municipalité reconnaît le travail accompli par la Maison des Jeunes L'Initiative de Valcourt

Attendu que la Maison des Jeunes L'Initiative œuvre auprès des jeunes de la région, dont Lawrenceville;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Guillaume Roberge,

Que la municipalité accorde son appui à la Maison des Jeunes L'Initiative de Valcourt et qu'une lettre à cet effet soit préparée par le directeur général;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

13. GUIDE TOURISTIQUE MRC

2014-03-55

Attendu que le CLD de la MRC du Val-Saint-François travaille actuellement à la mise en place du nouveau guide touristique du Val-Saint-François pour 2014;

Attendu que la municipalité peut acheter un espace publicitaire d'une page, conjointement avec les municipalités de Bonsecours et Sainte-Anne-De-La-Rochelle;

Attendu que les coûts d'une publication conjointe seraient partagés également entre les trois municipalités;

Il est proposé par la conseillère Aline Alain,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que la municipalité réserve, conjointement avec les municipalités de Bonsecours et Ste-Anne-De-La-Rochelle, un espace d'une page au prix de 900.00\$, pour l'insertion d'une publication dans le guide touristique du Val-Saint-François 2014,

Que la municipalité paie sa part des coûts d'infographie pour la réalisation de la page publicitaire, le cas échéant.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

14. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question de l'assemblée.

15. AFFAIRES NOUVELLES

2014-03-56

15.1 APPUI DE LA RÉOLUTION DÉPOSÉE PAR M. CLAUDE MERCIER – GAS DE SCHISTE

Attendu que M. Claude Mercier, maire de la municipalité d'Ulverton, a soumis une résolution à la MRC du Val-Saint-François concernant les deux politiques publiques en matière d'énergie, proposé par le gouvernement du Québec, en mai 2013;

Attendu que la résolution déposée par M. Claude Mercier propose des modifications aux projets de loi et projets de règlements afin de tenir compte des préoccupations des municipalités;

Attendu qu'il y a lieu de faire connaître au ministre les préoccupations des municipalités de la MRC du Val-Saint-François;

Attendu que cette résolution sera acheminée au ministre Yves-François Blanchet, ou à son successeur, par la MRC du Val Saint-François;

Il est proposé par la conseillère Aline Alain,

Appuyé par le conseiller Guillaume Roberge,

Que la municipalité de Lawrenceville appuie la démarche de M. Claude Mercier et la résolution déposée par ce dernier.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2014-03-57

15.2 INSCRIPTION AU COLLOQUE SUR LA TAXATION

Attendu qu'un colloque sur l'évaluation foncière et les taxes est offert par la firme Wolters Kluwer, à Brossard le 15 mai 2014;

Attendu que la municipalité souhaite revoir son processus de taxation;

Attendu que le conseiller Éric Bossé a manifesté son intérêt à suivre une formation sur ce sujet;

Attendu que le directeur général, M. François Paquette a manifesté son intérêt à assister à ce colloque;

Attendu que la firme Wolters Kluwer propose un deux pour un sur ce colloque;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Guillaume Roberge,

Que la municipalité de Lawrenceville autorise le directeur général à participer au colloque du 15 mai à Brossard;

Que le coût d'inscription soit payé par la municipalité;

Que la participation gratuite soit offerte, en priorité, à M. Éric Bossé selon ses disponibilités ou à un autre conseiller ou conseillère, ou au maire si M. Bossé n'est pas disponible.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2014-03-58

15.3 RESCINDER RÉOLUTION 2014-02-35 DÉZONAGE

Attendu que le conseil à adopté une résolution concernant le dézonage d'une partie de son parc industriel;

Attendu que M. Le maire, Michel Carbonneau a discuté de la démarche à suivre avec Mme Karine Bonneville, responsable du service de l'aménagement et de l'urbanisme de la MRC;

Attendu qu'il serait préférable de monter un plan de développement préalable à la demande afin d'appuyer cette dernière;

Attendu que dans ces conditions, la demande de dézonage ne sera pas présentée;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que la résolution 2014-02-35 soit rescindée et qu'un plan de développement soit préparé avant qu'une demande de dézonage ne soit acheminée à la MRC.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

2014-03-59

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Éric Bossé, à 20h40, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michel Carbonneau, maire

François Paquette, directeur général

BROUILLON